

PROFIL

Population	163 712 habitants (2014) [1]		
Types d'immeubles résidentiels	Nombre total de logements	Nombre de logements desservis par la collecte des matières organiques	
	Maisons unifamiliales Plex (1 à 5 log.)	51 437 log.	51 437 log. (100%)
	Multilogements (6 log. et plus)	26 874 log.	7462 log. (28%)

CONTEXTE

Politiques	<ul style="list-style-type: none"> - Provincial : Bannissement de l'élimination des matières organiques pour 2020 et objectif de 60% de recyclage (2015) - Municipal : Projet de Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 : objectif de traitement des matières organiques putrescibles de 89 % pour 2020 au moyen de procédés biologiques (épandage, compostage, biométhanisation) [2]; à l'égard des résidus alimentaires, les actions visent plus les ICI que les multilogements 		
Chronologie	2008	Implantation de la collecte des matières organiques dans les unifamiliales et les plex de 2 à 5 log.; début de l'implantation auprès des multilogements de 6 logements, sur une base volontaire	
	2011-2013	Projets pilotes sur la collecte des matières organiques dans les multilogements (été 2011 à 2013)	

DÉMARCHE D'ISÉ SPÉCIFIQUE AUX MULTIOGEMENTS

Démarche d'implantation	Propriétaires / gestionnaires <ul style="list-style-type: none"> - Projets pilotes : lettre et visite pour présenter outils ISÉ (2011), lettre et appel téléphonique (2012), lettre seulement (2013) - Communiqué aux associations de propriétaires et publicités (journaux) : invitation à contacter la Ville 	Résidents <ul style="list-style-type: none"> - Projets pilotes : lettre et visite de sensibilisation à la suite de l'arrivée d'un nouveau résident (2011), lettre (2012, 2013) - Dépliant trucs et astuces
Outils	Le propriétaire / gestionnaire est responsable de distribuer le matériel ISÉ aux résidents <ul style="list-style-type: none"> - Guide de participation et affiches des matières acceptées pour l'immeuble et les contenants 	
Relance	<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion d'information par l'entremise des journaux locaux et municipaux 	

MODALITÉS DE COLLECTE PROPRES AUX MULTIOGEMENTS

	Matières organiques	Matières recyclables	Déchets
Exigences	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir un responsable désigné de l'immeuble, qui n'est pas un locataire 		
Contenant de tri et de transfert	<ul style="list-style-type: none"> - Aucun fourni par la Ville [3] - Sacs de papier et de plastique compostables acceptés 	s.o.	s.o.



Contenant de collecte en commun	- Bac roulant de 360 L	- Bac roulant de 360 L ou conteneur	- Bac roulant de 360 L ou conteneur
Lieu d'entreposage	- À l'extérieur, ensemble		- nd
Fréquence de collecte	- Avril à novembre: 1X / semaine - Décembre à mars: 1X / mois	- 1X / semaine	- 1X / 2 semaines

RESPONSABILITÉS

	Matières organiques	Matières recyclables	Déchets
Fourniture des contenants	Bac roulant : Ville (bac propriété de la Ville), mais coût de 100 \$ / bac roulant facturé aux propriétaires Conteneur : Propriétaire		
Collecte	Ville pour les 3 fractions		

ENCADREMENT

Outils	ISÉ	- Caméras installées sur les camions - Billets de courtoisie et bacs non levés - Visite de la Ville dans les cas de matières non acceptées
	Règlementaires	- Interdiction de mettre les résidus verts aux déchets - Obligation pour les immeubles de 1 à 5 log. de participer à la collecte des résidus alimentaires - Prévus dans le PGMR 2016-2020 : interdiction de mettre les résidus alimentaires dans les déchets
	Économique	- Aucun actuellement
Suivi	- Prévus une fois la télémétrie implantée	



RÉSULTATS SPÉCIFIQUES AUX MULTILOGEMENTS

Performance	<p>Projet pilote 2011 - 37 immeubles avec 642 log., avec et sans minibac</p> <ul style="list-style-type: none">- Rendement : 0,6 kg matières organiques/log./semaine- Taux de capture des matières organiques : 18% sur une base massive- Taux de contamination des matières organiques : 2% sur une base massive, principalement des sacs de plastique <p>Projet pilote 2012 – sensiblement les mêmes immeubles qu’en 2011, 3 groupes avec 1- sacs de plastique compostables, 2- sacs de plastique compostables + nouveau dépliant et 3- minibac</p> <ul style="list-style-type: none">- Rendement : 0,4 à 0,6 kg matières organiques/log./semaine- Taux de contamination des matières organiques : 2,9% sur une base massive <p>Projet pilote 2012 – 3 immeubles avec 193 log. avec chute + sacs rouges fournis à volonté pour matières organiques</p> <ul style="list-style-type: none">- 58% des sacs rouges contenaient des matières autres que des matières organiques triées à la source- Rendement : 0,16 kg matières organiques/log./semaine <p>Projet pilote 2013 – Sacs de plastique compostables fournis par la Ville</p> <ul style="list-style-type: none">- Rendement : 0,6 kg matières organiques/log./semaine- Aucune corrélation entre la taille de l'immeuble et le rendement- Taux de contamination : similaire à ceux obtenus en 2011 et 2012
Satisfaction	<p>Projet pilote 2011 – Sondage téléphonique mené auprès des propriétaires et postal auprès des résidents</p> <ul style="list-style-type: none">- Barrières identifiées : outils ISÉ seulement en français, Internet pas disponible à tous, confusion entre les sacs, odeurs et propreté (propriétaires et gestionnaires)- Principalement des résidents motivés ont répondu au sondage, donc les résultats ne sont probablement pas représentatifs de l'ensemble des résidents

OPINION SUR LES MEILLEURES PRATIQUES

- Rencontrer les propriétaires afin de les informer et de les sensibiliser.
- Créer un noyau d'utilisateurs (une masse critique) de participants qui influence les autres par la suite à participer.
- Utiliser des groupes culturels pour valider que les outils d'ISÉ sont bien compris.
- Ne pas se fier uniquement à Internet comme moyen de diffusion des informations puisque tous les occupants n'y ont pas accès.

NOTES ET RÉFÉRENCES

Institut de la statistique du Québec. (2015). Estimation de la population des municipalités du Québec de 15 000 habitants et plus au 1er juillet des années 1996, 2001, 2006 et 2011 à 2014. Tiré de http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/mun_15000.htm, Consulté le 24 novembre 2015.

Ville de Sherbrooke. (s.d.). Projet de Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020. Tiré de https://www.ville.sherbrooke.qc.ca/fileadmin/fichiers/environnementsherbrooke.ca/Plandegestiondesmatieresresiduelles/Projet_PGMR_2016-2020_ss_annexes.pdf

Les projets pilotes ont démontré qu'un minibac améliore la participation lors de l'implantation mais qu'à la longue, les immeubles sans minibac ont une participation équivalente.

Représentant municipal consulté :

Patrice Charbonneau, chef de section par intérim, Gestion des matières résiduelles, Ville de Sherbrooke, communication personnelle, 2 novembre 2015.